

**RÉDACTION**  
ADMINISTRATION  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
Imprimerie Suisse catholique  
Fribourg (Suisse)

**ABONNEMENTS**

Région	1 an	6 mois	3 mois	1 an
France	Fr. 1 80	1 10	75	15
Étranger	2 20	1 50	1 00	20

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.  
Compte de chèque postal n° 54.

O. I. X.

# LA LIBERTÉ

**ANNONCES**  
**Publicitas**  
**S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ**  
Rue St-Pierre  
**FRIBOURG**

**PRIX DES ANNONCES**

Fribourg, canton	15 cent.	à la ligne ou selon espace.
La Suisse	20 »	
L'étranger	25 »	
Réclames	50 »	

M. V. X.

**Journal politique, religieux, social**

## Nouvelles du jour

### Pause entre la Somme et l'Avre. Combats locaux entre l'Avre et l'Oise. La question de la nonciature de Pékin.

Les troupes françaises ont accompli, hier, des progrès locaux aux abords de Lassigny. Le communiqué allemand dit que plusieurs attaques ont été repoussées entre l'Avre et l'Oise. Entre l'Avre et l'Ancre, la journée a été calme.

Le chiffre officiel des prisonniers enlevés aux Allemands depuis le 8 août est de 28,000 ; le butin comprend 600 canons.

Au sujet du refus du gouvernement chinois d'agréer la nomination de Mgr Petrelli comme nonce à Pékin, le Temps de Paris publie la version suivante :

« Le gouvernement chinois vient d'informer le Saint-Siège qu'il ne lui était pas possible de donner son assentiment à la nomination de Mgr Petrelli comme nonce du Saint-Siège à Pékin, les sentiments germanophiles de celui-ci s'étant manifestés avec un zèle trop indiscret au cours de sa précédente nonciature dans un pays soumis à l'influence allemande. »

D'un autre côté, l'agence Reuter a donné l'explication que voici, qui lui était transmise de Pékin :

« La nomination d'un nonce pontifical en Chine est considérée ici, dans les milieux bien informés, comme une initiative politique de l'Allemagne, mise en jeu par l'amiral Mintze, secrétaire d'Etat allemand des affaires étrangères, qui est lui-même catholique. »

Enfin, le Times de Londres a reçu de Pékin également la version ci-après :

« La légation de France a protesté auprès du gouvernement chinois contre la création d'une nonciature. Cette protestation est fondée sur le traité de Tien-Tsin, conclu en 1858 entre la France et la Chine. Elle fait allusion, en outre, aux sympathies que la diplomatie pontificale a manifestées pour les puissances centrales au cours de la guerre. »

Cette dernière explication est la bonne, ainsi qu'il appert d'un article du Temps d'hier. La légende de la germanophilie de Mgr Petrelli n'était qu'un déguisement de la vraie raison de l'hostilité que rencontre sa nomination ; la personne de Mgr Petrelli n'est qu'un accessoire en cause ; l'opposition s'adresse au fait même de la création d'une nonciature pontificale à Pékin.

On aime à croire que la légation de France, dans les objections qu'elle a notifiées au gouvernement chinois, s'est cantonnée sur le terrain des traités qu'elle jugeait pouvoir invoquer et qu'elle s'est abstenue de l'inconvenante accusation de germanophilie à l'adresse du Saint-Siège, que le Times prétend figurer dans la protestation.

Le traité de Tien-Tsin, dont il est fait état à l'encontre de la création d'une nonciature en Chine, est un de ces heureux accords noués par la diplomatie française d'autrefois, qui ont investi la France du beau rôle de protectrice des missions. Ce traité fut passé entre la France et la Chine. Le Saint-Siège ne pouvait qu'être consentant et heureux de voir la France étendre son égide sur les missionnaires catholiques.

Le Temps soutient que l'érection d'une nonciature à Pékin contrevient au traité. Pourquoi y aurait-il incompatibilité entre la présence d'un ambassadeur du Pape en Chine et la continuation du rôle assumé jadis par la France ? Les deux choses peuvent parfaitement se concilier. D'autre part, on ne saurait sérieusement prétendre que le Saint-Siège est limité dans ses droits de représentation auprès des gouvernements et qu'il ne lui est pas permis d'accréditer des ambassadeurs ou bon lui semble.

Le gouvernement de Paris sent tout ce que la Séparation a fait perdre d'influence à la France en Orient et en Extrême-Orient, où elle était la protectrice attitrée de la religion catholique. Il voudrait sauver les restes de cet ancien prestige et redoute qu'il ne soit tout à fait aboli par l'établissement de rapports directs entre la Chine et le Saint-Siège. Il proclame ainsi que la grandeur de la France est intimement attachée à son titre

de nation catholique. Quand se trouvera-t-il un gouvernement pour agir en conséquence ?

L'assassinat du comte Mirbach, ambassadeur d'Allemagne à Moscou, qui a été commis le 6 juillet, était le signal de la contre-révolution qui devait renverser le Soviet. On sait que, à Moscou, au siège du gouvernement maximaliste, le coup de force échoua, à peine tenté. Il faillit réussir à Jaroslaf, ville de commerce de 80,000 âmes, située sur le haut Volga et au croisement de la ligne de chemin de fer Kasan-Nijni-Novgorod-Pétrograd avec la ligne Moscou-Vologda-Arkhangel. La situation de Jaroslaf en faisait un des principaux objectifs de la contre-révolution.

Le correspondant de la Gazette de Francfort à Moscou, qui a déjà donné à ce journal des renseignements du plus vif intérêt sur la situation intérieure de la Russie, fait un récit du soulèvement de Jaroslaf qui montre combien il s'en fallut de peu que le dernier mot ne restât aux adversaires des bolchévistes. En même temps, sa relation fait voir de quelles calamités inouïes et de quelles aventures fantastiques la Russie est le théâtre, depuis le renversement du tsarisme.

L'émeute éclata à Jaroslaf le 6 juillet, à l'aube. Les membres des autorités du Soviet furent surpris dans leurs lits et arrêtés ; plusieurs furent fusillés. Les insurgés se rendirent maîtres de l'arsenal et disposèrent ainsi d'un matériel de guerre considérable. Les Gardes Rouges essayèrent de reprendre le dessus, mais durent abandonner quartier après quartier. Ils furent refoulés jusqu'à la banlieue. Cependant, le Soviet de Moscou avait envoyé des renforts d'infanterie et d'artillerie. Les Blancs s'intitulaient : « Volontaires de l'armée du Nord ». Une grande partie de la bourgeoisie faisait cause commune avec eux ; des officiers russes, serbes et français les commandaient. L'artillerie envoyée de Moscou commença le bombardement de la ville, qui se trouvait cernée. Les insurgés attendaient le secours qu'on devait leur envoyer d'Arkhangel. Rien n'arriva et ils furent écrasés par la pluie de mitraille de l'assiégeant. Le siège dura quatorze jours. A l'heure actuelle, Jaroslaf n'est plus qu'un tas de débris. La situation se dénoua de la façon la plus invraisemblable. Voici comment :

Jaroslaf était le siège de la commission de rapatriement des prisonniers allemands, qui y arrivaient du fond de la Russie pour être dirigés sur la frontière. Un convoi de 1500 prisonniers était venu la veille du soulèvement. L'officier allemand qui présidait au rapatriement voulut parlementer avec les Blancs au sujet du sort de ses compatriotes. On lui déclara que l'armée du Nord se considérait comme étant en état de guerre avec l'Allemagne et on lui signifia que lui et les siens étaient regardés comme des prisonniers. Mais, le quinzième jour du siège, l'officier allemand eut la surprise de voir l'état-major blanc se présenter devant lui et lui annoncer que, le regardant toujours comme le représentant d'une puissance avec laquelle l'armée du Nord était en guerre, les Blancs l'invitaient à les faire prisonniers et à recevoir leur capitulation. En même temps, une délégation de la bourgeoisie vint lui remettre les clés de la caisse communale et lui confier le dépôt des 60 millions du trésor municipal. Enfin, le chef de la milice investit l'officier allemand du commandement de la garde civique.

Tous ces gens venaient chercher protection contre les représailles du Soviet. L'officier assumait le rôle que les événements lui imposaient et pourvu à tout. Quand le Soviet reprit possession de la ville, des négociations épineuses s'engagèrent pour résoudre le singulier problème de droit des gens qui s'était posé. Malheureusement, il ne fut pas possible de détourner de toutes les têtes qui s'élevaient placées sous la sauvegarde du drapeau allemand les effets de la vengeance maximaliste. Le Soviet exerça une

terrible répression. Le correspondant de la Gazette de Francfort dit que ceux qui ont vécu ces journées de guerre civile en gardent à jamais le cauchemar.

Le gouvernement allemand n'a pas voulu exposer son nouvel ambassadeur auprès du Soviet aux dangers de Moscou et a décidé que la légation impériale se fixerait provisoirement à Pskof, près de la frontière de la Livonie. « Le nouveau siège de la légation est considéré comme un poste d'observation », dit une note officielle.

C'est faire entendre que l'Allemagne ne tient plus le Soviet que pour un fantôme de gouvernement et qu'elle est prête à tourner sa voile d'un autre côté.

Il paraît que Lénine dit de lui-même : « Je ne suis plus qu'un cadavre ; mais il n'y a personne pour m'enterrer. »

Demain, jeudi, fête de l'Assomption, la Liberté ne paraîtra pas.

## ASSOMPTION

« Voici mon bien-aimé qui vient, traversant rapidement les montagnes, passant par-dessus les collines, semblable à un chevreuil et au faon d'une biche. Le voici tout près de notre demeure ; il regarde par les fenêtres ; il regarde au travers des barreaux. Voici mon bien-aimé ; il me parle ; il me dit : « Levez-vous, hâtez-vous, ma bien-aimée, ma colombe, mon unique beauté, et venez. L'hiver est déjà passé, les pluies sont dissipées et ont entièrement cessé ; les fleurs paraissent sur notre terre ; le temps de tailler la vigne est venu ; la voix de la tourterelle s'est fait entendre dans nos champs ; le figuier a commencé à montrer ses bourgeons, les vignes sont en fleurs et répandent une odeur suave ! Levez-vous, ma bien-aimée, mon unique beauté, et venez, vous qui êtes ma colombe, vous qui vous retirez dans le creux de la pierre, dans les trous de la muraille, et montrez-moi votre visage ; que votre voix se fasse entendre à mes oreilles, car votre voix est douce et votre visage est agréable. »

(Cantique des Cantiques, ch. 2.)

En un soir d'été, la Vierge Marie, parvenue au terme de sa course, entend les paroles qui la pressent d'arriver au royaume de l'amour divin. C'est son Dieu et c'est aussi son Fils qui vient la chercher, cueillir son âme parée de toutes les beautés et de tous les sacrifices, soustraire son corps pur et immaculé à la corruption de la mort.

Celle qui a été le tabernacle du Dieu incarné pour nous sauver doit être associée à sa résurrection bienheureuse ; son être parfait doit connaître tout de suite les délices du Paradis, car « on ne trouve pas en Elle la moindre souillure. Elle est l'éclat de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu et l'image de sa bonté ».

La jeune fille dont l'humilité s'effrayait de devenir la Mère de Jésus, l'admirable créature dont la vie se passa obscure, inconnue, dans les plus simples et pénibles travaux, s'éleva « comme le cèdre du Liban et comme le cyprès de la montagne de Sion ; comme les palmiers de Cadès et les plantes de rosiers de Jéricho ; comme un bel olivier dans la campagne et comme un platane planté dans un chemin sur le bord des eaux ».

Toute la gloire de cette Fille du Roi est au-dedans d'elle-même. C'est pourquoi elle régnera au-dessus de tous les bienheureux et son Assomption rejoindra les Anges qui louent ensemble le Fils de Dieu.

Réjouissons-nous avec eux, car Celle qui a connu l'exil, la pauvreté, les rebuts de Bethléem, les injures de la voie douloureuse, « apparaîtra belle et majestueuse, éclatante comme le soleil, brillante comme la lune ».

La Vierge Mère, qui a tenu dans ses bras le Maître du monde, le Sauveur adorable, l'Enfant-Dieu obéissant au moindre de ses desirs, sera placée « au palais du ciel où le Roi des Rois est assis sur un trône semé d'étoiles ».

Et la Très Sainte Vierge Marie, marquée du sceau des sept douleurs, qui resta debout, au pied de la croix, l'âme abattue, gémissante et désolée, versant des larmes sur son amour

crucifié, tiendra là-haut la palme des martyrs et le glaive flamboyant de la douleur qui a transcendé son cœur.

Assomption ! Assomption ! C'est aujourd'hui l'heure du triomphe, et vous quittez, Vierge Sainte, la vallée de larmes où vous ne nous laisserez pas orphelins. Les paroles d'actions de grâces et d'amour sorties de votre cœur, en présence d'Elisabeth, les paroles prophétiques se réalisent pleinement. Votre âme glorifie le Seigneur et votre esprit est ravi de joie en Dieu votre Sauveur. Car il a regardé la bassesse de sa servante ; désormais, toutes les générations vous appellent bienheureuse. Le Tout-Puissant a fait en vous de grandes choses et son Nom est saint. Reine du Ciel, réjouissez-vous ! Réglez à jamais au-dessus des patriarches dont vous avez surpassé la fidélité, au-dessus des prophètes et des apôtres dont vous avez surpassé le zèle. Règnez au-dessus des martyrs dont vous avez surpassé la constance, au-dessus des vierges dont vous avez surpassé la pureté ; au-dessus de tous les justes dont vous avez surpassé l'humilité ; au-dessus de tous les anges dont vous avez surpassé l'obéissance ; au-dessus de tous les Séraphins dont vous avez surpassé l'amour. Mais, si vous êtes Reine, n'oubliez pas que vous êtes notre Mère, refuge des pécheurs, consolatrice des affligés, secours des chrétiens. Au milieu de vos jours glorieux, souvenez-vous des tristesses et des angoisses de la terre. Jetez un regard de bonté sur tous ceux qui sont dans la souffrance, qui luttent contre les difficultés et ne cessent de tremper leurs lèvres aux amertumes de cette vie. Ayez pitié de celles qui sont restées sans amour et sans soutien ; ayez pitié des veuves et des orphelins ; ayez pitié de l'isolement du cœur et de la détresse où le départ des êtres chers nous ont laissés ; ayez pitié de ceux qui sont partis ; ayez pitié des mères qui ont enseveli leurs fils. Ayez compassion de nos insuffisances et de nos faiblesses. Recueillez toutes les larmes des désespoirs secrets et les sanglots cachés que personne n'entend.

Et, lorsque nous aurons usé toutes nos forces, ô Porte du Ciel, ouvrez-nous un jour l'entrée de l'éternel royaume et montrez-nous Jésus, le fruit de vos entrailles, ô clémentement, ô charitable, ô douce Vierge Marie !

### La Semaine sociale des jeunes catholiques de l'archidiocèse de Milan

On nous écrit de Lugano le 13 : Malgré la guerre, la fédération catholique des jeunes gens de Milan a organisé une Semaine sociale du 10 au 17 août à San Pietro Martire (entre Milan et Como), où avaient été concentrés les séminaristes de l'archidiocèse, les édifices grandioses de Milan et de Monza étant convertis en hôpitaux militaires.

Plus de deux cents participants sont accourus, parmi eux, des représentants des sociétés de jeunesse de Gènes, Côme, Lodi et Crémone. Le 15 août, autour du cardinal archevêque, se réunirent à San Pietro Martire mille membres d'associations catholiques, pour une manifestation dont le couronnement sera l'adoration eucharistique, fixée à ce jour-là.

### Nécrologie

M. l'abbé Charles Perozzi  
On nous écrit de Lugano, le 13 : Le curé de Malvaglia, M. Charles Perozzi, dont la Liberté a annoncé la mort, était un prêtre excellent, aimé de la population entière à cause de sa bonté et de sa charité. Il n'avait que 35 ans et résidait à Malvaglia depuis son ordination sacerdotale.

Jeudi dernier, on l'avait appelé à la montagne pour des malades ; il n'en revint pas. Des ecclésiastiques des paroisses se mirent à sa recherche et on découvrit ses habits à un endroit où le torrent Orino, formant piscines, engageait à prendre un bain. Malheureusement, il y avait à un tourbillon, où le malheureux corps a péri. On n'a réussi hier à en retirer que le cuir.

### LE COMMISSAIRE DU RAVITAILLEMENT

On nous écrit de Berne : Le commissaire du ravitaillement, M. de Goumoussin, a assisté hier, mardi, pour la première fois, à une séance du Conseil fédéral. Comme la Société de la Visoche, à Lucerne, dont M. de Goumoussin est le directeur, n'a pas encore réglé la question du congé à accorder à son chef, le commissaire fédéral n'entraînera effectivement en fonctions que le 1<sup>er</sup> septembre. Toutefois,

le nouveau commissaire a tenu, durant son séjour à Berne, à s'orienter quelques jours déjà dans le domaine de sa future activité. Le Conseil fédéral a gardé de ce premier contact une excellente impression.

### LETTRE DE LONDRES

Inquiétudes des catholiques à propos de l'enseignement confessionnel. — Pour les soldats catholiques américains. — Contre les erreurs anticatholiques dans la presse.

Il semble que les sentiments catholiques à l'égard du bill d'éducation soumis au parlement anglais, naguère caractérisés par un grand espoir de coopération cordiale, sont en passe de faire place à une défiance évidente. Les catholiques ont remarqué l'ambiguïté des termes en lesquels le bill a été conçu, la hâte avec laquelle ce bill est actuellement discuté au Parlement, et, plus spécialement, l'indifférence de la commission à propos des amendements suggérés. L'idée commence à se répandre dans le nord du pays que, pour en arriver à ses fins, un puissant comité électoral, tant dans le Parlement qu'au dehors, a résolu d'imposer le bill à la nation sans se soucier de la volonté du peuple.

Cette impression ressort aussi d'une récente protestation contre « toute altération du compromis de 1902 sur l'éducation ». Il convient de mentionner ici les paroles de l'archevêque de Liverpool contre le bill antérieur, introduit par M. Fisher : « Il a été clairement convenu entre le gouvernement et le peuple, et spécialement entre ce gouvernement et les classes ouvrières qui fournissent en ce moment une si grande dose d'énergie, que, tant que la guerre durait, aucune législation controversée entre les partis et les confessions ne serait introduite au Parlement. Pourtant, ce bill (s'il s'agissait alors du bill antérieur à celui-ci) introduit une législation sur des questions qui, depuis un demi-siècle, divisent profondément le peuple de ce pays. Nul n'apprécie plus haut que l'ouvrier l'intégrité d'une affaire conclue. Si le gouvernement est résolu à ne pas respecter sa parole, on ne saurait blâmer le catholique de vouloir en faire autant de son côté. »

Ces paroles hardies sont un indice révélateur de l'indignation qui commence à percer. Les catholiques avaient coutume de respecter M. Fisher, dont les intentions déclarées de ne pas altérer les statuts actuels des denominational schools (écoles primaires où l'on donne un enseignement religieux particulier) avaient calmé leur inquiétude. Maintenant, l'idée d'ennemis politiques de l'éducation catholique, se dissimulant peut-être derrière la haute personnalité de M. Fisher, se présente de nouveau et avec insistance à leur esprit. Jusqu'ici, aucune importante démonstration n'a été organisée, mais il y a eu de nombreux meetings de protestation, et le mouvement poursuit son cours.

La proportion de catholiques parmi les soldats américains actuellement en Europe est peut-être plus grande aujourd'hui qu'elle ne le sera dans la suite. On dit que, dans l'armée américaine, 40 % et, dans la marine, 50 % des hommes sont catholiques. Bien que la plupart de ces derniers soient actuellement en France, il s'en trouve un grand nombre en Angleterre, où le logement et autres confort nécessaires doivent leur être procurés, soit à Londres ou dans tout autre centre, soit dans des camps divers, ou dans leur port de débarquement. Les Knights of Columbus déploient une grande activité en ce sens, et l'on vient de fonder, à Londres, un Comité d'organisation dont l'un des principaux membres est un prêtre anglais récemment de retour d'Amérique.

En démontrant aux membres de la Catholic Federation, au cours d'une allocution récente, l'importance du redressement des erreurs et des faux rapports publiés dans la presse sur des questions d'intérêt catholique, l'archevêque de Westminster a fait allusion à l'excellent travail déjà accompli en ce sens par cette association. Des assertions accusant le Saint-Père de participation à un mouvement pacifiste, dans l'intérêt de l'Autriche, ayant paru, il y a quelque temps, dans la presse, le secrétaire laïque de la Federation les communiqua immédiatement au correspondant particulier de cette association à Rome, et reçut de ce dernier, par câble, une réponse qui fut publiée dans les principaux quotidiens de Londres, et cablée en Amérique. Elle était conçue en ces termes : « Je suis autorisé à déclarer qu'il est absolument faux que le Saint-Siège ait participé à un mouvement pacifiste en faveur de l'Autriche. Le Saint-Siège est toujours prêt à mettre son influence morale au service d'une paix honorable, juste et durable, conformément aux fréquentes déclarations du Saint-Père à ce sujet. » Ceci n'est simplement qu'un exemple typique du travail déjà accompli en ce sens par la Catholic Federation depuis un certain temps.

La guerre européenne

L'offensive franco-anglaise

Journée du 12 août

Communiqué français du 12 août, à 3 heures après midi :

Aucun événement important à signaler au cours de la nuit, sur le front de bataille.

Plusieurs coups de main ennemis, dans les Vosges et en Haute-Alsace, sont restés sans résultat.

Communiqué anglais de l'après-midi : Sur le front de bataille, nos troupes ont de nouveau amélioré leurs positions au nord de la route de Roye, sur la rive nord de la Somme, et ont fait des prisonniers.

Une attaque locale, aux environs de Foucquescourt, a été repoussée dans la nuit d'hier. Nos patrouilles ont fait des prisonniers au sud de la Scarpe.

Aux environs de Vieux-Berquin, dans le secteur de Merris, une attaque ennemie a été repoussée après un vil combat.

Communiqué allemand du 12 août, après midi :

Groupe d'armées du prince de Bavière : Au sud-ouest d'Ypres, violent feu d'artillerie. Des attaques ennemies ont échoué sous notre feu. Au sud de Merris, plusieurs attaques locales des Anglais ont été repoussées. Combats d'avant-postes des deux côtés du canal de La Bassée et entre La Scarpe et l'Ancre.

Sur le front de bataille, entre l'Ancre et l'Avre, la nuit a été calme.

Au sud de la Somme, l'ennemi a attaqué, dans l'après-midi, des deux côtés de la Chaussée romaine Foucaucourt-Villers-Bretouzeux ; il a été repoussé.

Au nord de la route d'Amiens-Roye, nous avons repoussé dans la soirée de fortes attaques. La lutte a été violente, toute la journée, entre l'Avre et l'Oise ; de nouvelles divisions françaises y ont pris part.

L'ennemi, profitant du brouillard du matin, a attaqué en forces, au sud de l'Avre, ainsi qu'entre Tilloloy et Elicourt ; mais ses attaques se sont brisées devant nos lignes. En quelques endroits, nous l'avons rejeté par des contre-attaques. Entre Tilloloy et Comy, à l'ouest et au sud-ouest de Lastigny, l'ennemi a poursuivi ses attaques jusque tard dans la soirée, les renouvelant jusqu'à cinq fois au sud de Tilloloy.

Depuis les bas-fonds de la Matz, l'ennemi a exécuté une attaque avec de faibles forces. Nous l'avons repoussé.

Groupe d'armées du prince impérial : Au nord et à l'est de Fismes, nous avons entrepris quelques actions locales réussies et ramené des prisonniers. Vingt-neuf avions ennemis ont été abattus hier.

Journée du 13 août

Communiqué français du 13 août, à 11 h. du soir :

Au cours de la journée, nos troupes ont repris leurs attaques dans la région boisée entre la Matz et l'Oise. En dépit d'une forte résistance de l'ennemi, nous avons réussi à réaliser des progrès au nord de Gary. Nous avons pris pied dans une partie de Plessis-de-Roye et atteint Belval. Plus à l'est, nous avons porté nos lignes à deux kilomètres au nord du village de Cambroune. Rien à signaler sur le reste du front.

Communiqué britannique du 13 août au soir : La journée a été relativement calme sur le front de bataille, en dehors d'une augmentation de l'activité de l'artillerie ennemie. Nous avons fait quelques prisonniers en différents points.

On signale quelques raids sur le reste du front britannique et une certaine activité de patrouilles au sud de la Scarpe, au nord-est de Robecq et aux environs de Vieux-Berquin.

Le nombre des prisonniers capturés par la 3<sup>e</sup> armée française et la 4<sup>e</sup> armée britannique, depuis la matinée du 8 août, dépasse 23,000, dont 800 officiers, y compris 8 commandants de régiment.

De Guillaume I<sup>er</sup> à Wilson

En Suisse libérale de Neuchâtel, dont on connaît les attaches avec le monde protestant orthodoxe, vient de publier le curieux article qu'on va lire (nous n'en avons retranché que quelques passages sans importance) :

L'Europe était à peine sortie des misères et des angoisses de la guerre franco-allemande, lorsque fut convoquée, sur les rives pacifiques du Nouveau-Monde, la sixième assemblée de l'Alliance évangélique, cette première manifestation de l'unité morale et religieuse du christianisme réformé.

New-York succédait à d'autres métropoles, particulièrement à la capitale des Hohenzollern, où Metlé d'Autberg, le porte-parole des protestants français, avait embrassé de Bunsen. Le monde religieux de France et d'ailleurs ne faisait point état de la réflexion échappée à un homme d'esprit de ces temps-là et rapportée non sans quelque satisfaction par feu Astié, de Lausanne : « Quand on voit les Prussiens prier, chacun doit se garer ; car on peut être sûr qu'ils vont faire quelque mauvais coup ! »

Le seul fait qu'il importe de retenir, c'est le prestige dont jouissait l'Empire germanique et son chef dans l'esprit ou l'imagination des Anglo-Saxons en général et des protestants américains en particulier.

Sadowa, c'était pour eux la victoire de Luther sur Loyola ; Sedan, un abaissement de la France protectrice du Vatican, débarrassait l'Europe de la restauration du pouvoir temporel, soit de Théodora politique de l'Eglise romaine.

Le butin des deux années, pendant la même période, est représenté par 600 canons allemands, dont beaucoup de gros calibre, ainsi que plusieurs milliers de mitrailleurs et de mortiers de tranchée. Dans le matériel capturé figurent trois trains complets et de vastes dépôts de matériel de ravitaillement.

Communiqué allemand du soir : De l'Ancre jusqu'à l'Avre, journée calme. Entre l'Avre et l'Oise, des attaques partielles de l'ennemi ont échoué.

Dans les ruines de Montdidier et de Moreuil

Du correspondant de guerre du Temps : Le matin, de bonne heure, je suis arrivé à Montdidier par la route de Breteuil. Autant dire tout de suite la vérité toute nue : Montdidier n'existe plus qu'à l'état de souvenir. Je m'en doutais un peu ; j'avais croisé en chemin des obusiers dont le nombre et le calibre m'avaient inspiré des inquiétudes sur le sort de la patrie française. Au pied des murs de soutènement qui entouraient la ville vers l'ouest et au fond de ce côté comme une robuste ceinture de vieux remparts, le quartier de la gare et du ruisseau de Verdun apparaît comme le ravin de la Mort à Moreuil : au-dessus d'un chaos lamentable de briques, de poutres, de ferrailles, de tuiles, des arbres dressent des moignons décapités.

Derrière une file de camions qui montent vers le front, je m'engage dans l'avenue qui relie la ville à la gare, et, pour m'orienter, je cherche des yeux la caisse d'épargne, qui était sa façade monumentale à l'entrée du square entouré par des arbres séculaires : il n'y a plus de caisse d'épargne. Je cherche l'église Saint-Pierre, dont le dôme formait une coupole au-dessus de la cité : il n'y a plus d'église Saint-Pierre. Plus loin, j'essaie de me repérer sur la petite place rectangulaire de l'Hôtel-de-Ville, qu'encadraient de petits magasins élégants, et sur la statue de Parmentier, qui se dressait sur son socle de granit à l'extrémité est de la rue principale : il n'y a plus de place, il n'y a plus de magasins ; Parmentier a disparu, déboulonné, emporté au fond de je ne sais quelle retraite, loin de son piédestal, tout écorné par les éclats d'obus ; il n'y a plus d'hôtel de ville. Il n'y a plus rien ; c'est la destruction intégrale. De l'église du Saint-Sépulchre, si vieille et si folle, avec son cadre de maisons branlantes et de ruelles tortueuses, de toits moussus et de véridables hôtels, il reste un pain de mar ; et de tout le reste, il subsiste un vague tas de briques, de chevrons et de débris hétéroclites de verre, de bois, de pierre et de linge.

Mais voici Moreuil, où la lutte fut si chaude le 8 au matin. Tout le bourg, serré entre la route d'Amiens et le chemin de fer, est démoli ; les immeubles ne sont pas rasés, parce qu'ils n'ont été attaqués qu'avec du petit ou du moyen calibre ; mais ils sont défoncés de toutes parts. Il faudra tous les abattre, sans songer à réparer quoi que ce soit.

Les victimes de Francfort

Le dernier bombardement de Francfort a causé la mort de 12 personnes.

La guerre sur mer

Paris, 13 août. (Officiel.) — Le paquebot Djennah, des Messageries maritimes, allant de Bizerte à Alexandrie avec des passagers militaires en convoi escorté, a été torpillé et coulé par un sous-marin, dans la nuit du 14 au 15 juillet. Il y a 442 disparus.

Le 19 juillet, également dans la Méditerranée, un paquebot de la même compagnie, L'Australie, a été incendié et coulé par une torpille. Dix-sept hommes de l'équipage ont été tués ; 943 passagers ont été sauvés. Il y a 13 autres disparus.

Dans le même convoi, un autre navire a été torpillé, mais il a pu être maintenu à flot. De nombreuses bombes ont été jetées sur le sous-marin au moment de son immersion.

Contre-torpilleur anglais coulé

Un contre-torpilleur britannique, gravement endommagé par suite d'une collision, a été torpillé et coulé par un sous-marin le 6 août, dans la Méditerranée. Il y a sept marins, dont deux officiers.

16,000 tonnes perdues

Berlin, 13 août. A l'issue occidentale du canal de la Manche, malgré les fortes mesures défensives ennemies, plusieurs vapeurs représentant un total de 16,000 tonnes ont été coulées et la plupart au milieu de convois.

Le blocus de l'Allemagne et les neutres

Un journal de Paris publie sur ce sujet l'article suivant, qui paraît émaner d'une plume qualifiée :

Jusqu'aux premiers mois de 1917, le blocus exercé par les Alliés sur les empires centraux, conduit sans vigueur et avec de graves défauts de méthode, n'a donné que des résultats insuffisants. Deux événements se sont alors produits, qui ont changé la situation : la déclaration du blocus et de guerre sous-marine à outrance faite par les Allemands le 31 janvier, et l'entrée en guerre des Etats-Unis.

Les Alliés vont désormais resserrer le contingentement, de manière à obliger les neutres à consommer eux-mêmes leur production. Même le droit d'être ravitaillés d'après leurs besoins ne sera plus qu'un droit conditionnel, subordonné à l'exécution stricte par les neutres des accords qu'ils ont passés.

L'entrée en guerre des Etats-Unis facilita grandement aux Alliés l'adoption de cette nouvelle ligne de conduite. Il devint alors possible de vérifier, à partir des ports américains les cargaisons destinées aux neutres, ce qui supprima la plus grande partie des fraudes que la visite en mer ou le contrôle des documents étaient trop souvent impuissants à réprimer.

C'est dans les conférences tenues à Londres, en septembre 1917, que furent discutés les problèmes posés par le resserrement du blocus. Il en est sorti la politique des accords, fondée sur l'idée générale du troc : les neutres reçoivent des Alliés ce dont ils ont besoin, à la condition de livrer ce qui leur sera demandé.

Bien entendu, on ne peut pas les empêcher complètement de ravitailler l'Allemagne ; elle les tient par la fourniture de certaines matières indispensables, pour lesquelles les Alliés sont incapables de se substituer à elle : la houille, par exemple, et les engrais potassiques. Nous pouvons pourtant entraver leurs ventes à l'ennemi en leur refusant les matières qu'ils emploient à développer leur production à son profit. C'est ce que nous faisons, par exemple, pour le Danemark et la Hollande en y réduisant nos importations de fourrages et de tourteaux. Ils sont empêchés de maintenir leur élevage et mis dans l'impossibilité de fournir l'Allemagne en viande, beurre, fromage. Encore risque-t-on ainsi un autre inconvénient : celui d'augmenter, au moins pour un temps, les exportations de viande sur pied ou abattue, imposées par la difficulté de nourrir le bétail.

Dans le cas où les Alliés ont intérêt à demander aux neutres la livraison de certains objets manufacturés par eux, ils doivent majorer en conséquence les contingents alloués pour les matières premières nécessaires à cette fabrication, en stipulant la fourniture de quantités proportionnées aux matières reçues. C'est ce qui n'a pas toujours lieu. Ainsi, nous obtenons pas de la Suisse, en farines et en pâtes alimentaires, des quantités répondant aux céréales que nous lui fournissons en excédent de sa consommation. De même pour les tissus de coton et les objets de caoutchouc.

Avec les pays scandinaves, des accords ont été conclus au mois de mai dernier. Leurs exportations vers l'Allemagne sont strictement réglées. Un grand résultat a été gagné par la limitation de l'exportation du minerai de fer de Suède, si utile à l'ennemi. Un autre point essentiel de l'accord avec la Suède était une

cession de tonnage : les Alliés ont obtenu 400,000 tonnes.

Des accords ont été aussi passés avec l'Espagne. Pour elle, les conditions ne sont pas les mêmes que pour les neutres limitrophes des empires centraux ; il n'y a pas à craindre qu'elle ravitaile directement ceux-ci. Ce qu'il y a à éviter, c'est la constitution, par les Allemands, de stocks de marchandises qui leur assurent, dès la cessation des hostilités, des matières pour les nourrir et pour alimenter leur industrie, en privant en même temps les Alliés d'approvisionnements qui leur seront très utiles à ce moment.

Les principales questions concernant le blocus se trouvent ainsi réglées après quatre ans de guerre. Un progrès essentiel a été réalisé par la création, en mars 1918, d'un comité interallié du blocus, fonctionnant à Londres ; l'unité d'action est ainsi assurée. Nous n'avons qu'à continuer la politique suivie depuis le commencement de l'année dernière : elle se traduit pour l'Allemagne par une disette de vivres et de matières premières qui finira par user sa force de résistance. Quant aux neutres, ils sont mis dans l'impuissance de la ravitailler d'une manière sérieuse et réduits eux-mêmes aux plus dures privations.

Confédération

La succession de M. Tissières

M. Maurice Pellissier, ancien député au Conseil national, a accepté une candidature pour le remplacement, comme conseiller national, de M. Jules Tissières, décédé.

L'élection aura lieu le 1<sup>er</sup> ou le 6 septembre.

Le Don national

La caisse des œuvres sociales de Yvernois a reçu du Don national une somme d'un million et demi de francs, qui sera employée en faveur des soldats convalescents. Jusqu'ici, la caisse centrale du Don national a reçu cinq millions de francs.

Service de la poste avec la Roumanie

On peut désormais expédier à destination des territoires de Roumanie occupés par l'armée allemande des lettres ouvertes et des cartes postales non recommandées, rédigées en langue française, allemande, roumaine, hongroise, bulgare et turque.

POLITIQUE BERNOISE

On lit dans le Pays de Porrentruy :

La politique du parti gouvernemental berinois est vraiment incompréhensible. Les chefs du régime sont aux abois : on s'en aperçoit à chaque session du Grand Conseil, toujours déçu. Ils veulent leur majorité d'autant s'évanouir. Ils se disent prêts à diverses concessions. Mais ils ne peuvent se résoudre à changer leur système périmé de répartition. Le gouvernement continue à faire preuve du même exclusivisme à l'égard des partis qui ne sont pas le sien, et en particulier à l'égard du parti démocratique du Jura.

Le Pays a publié samedi les noms des commissaires nommés par le Conseil d'Etat pour estimer les dégâts causés par la troupe, dans la nouvelle partie du canton. (Cinq commissaires, — cinq radicaux, naturellement !)

Le Conseil exécutif vient de donner les vice-présidents pour la période de 1918 à 1922. Voyez la disette : pas un qui n'appartienne au parti radical !

TRIBUNAUX

Commerce illicite de foin

Le tribunal territorial, siégeant à Yverdon, a condamné à 24 jours de réclusion J. Brunshwig, marchand de chevaux, reconnu coupable de commerce illicite de foin ; à trois mois d'emprisonnement, à la dégradation et à une année

de privation des droits civiques, un adjudant sous-officier occupé au ravitaillement de l'armée.

Une loi fédérale sur les loteries

On nous écrit de Berne :

Le Conseil fédéral soumet aux Chambres un projet de loi sur les loteries et les entreprises analogues. Les cantons ne sont pas restés inactifs dans ce domaine ; Fribourg, notamment, possède une législation que le message du Conseil fédéral qualifie de moderne. Toutefois, l'action en faveur d'une législation fédérale date de loin. Une révision partielle de la Constitution fédérale fut tentée, en 1866 déjà ; mais elle échoua devant le peuple.

La loi sur les postes atteignit déjà les lots étrangers, qu'il est interdit de transporter. Mais ce n'était pas assez. Un « postulat » présenté au Conseil national, en 1911, invitait le Conseil fédéral à aborder résolument l'étude de la loi sur les loteries. C'est le projet en question qui est actuellement soumis au Parlement.

Les formes de loteries sont multiples. Il y a d'abord les entreprises professionnelles de loteries (loteries en séries et lots) ; tous les cantons en prohibent l'organisation et il ne s'agit dans ce domaine que d'arriver à des prescriptions uniformes. En ce qui concerne les loteries dites d'utilité publique, les dispositions fédérales régissent le placement des billets d'un canton dans un autre. Mais ce sont les loteries dites mixtes, notamment les emprunts à primes, qui ont retenu surtout l'attention du législateur. Les autorités cantonales sont évidemment paralysées à ce sujet par les principes de la liberté du commerce et de l'industrie, tandis que le législateur fédéral est le mieux armé, par l'article 34 ter de la constitution.

Il s'agit d'obtenir aussi un contrôle sur les bureaux internationaux de paris, qui se sont installés à Genève, Bâle et Lucerne, et dont le chiffre d'affaires atteint plusieurs millions.

Le législateur fédéral n'entend point se substituer complètement au législateur cantonal. Il ne veut que réaliser une réglementation uniforme et efficace.

Le principe de la prohibition est à la base du projet de loi. On n'a pas adopté de définition spéciale de la loterie. Il appartient aux autorités chargées de l'application de la loi, notamment aux tribunaux pénaux, de dire, dans chaque cas, s'il s'agit ou non d'une loterie.

La loi interdit de coopérer ou de prêter appui, d'une façon quelconque, aux loteries prohibées, de faire de la publicité en faveur de loteries non permises, etc.

Une première exception est prévue en faveur de loteries d'objets mobiliers, poursuivant un but récréatif et organisées dans des sociétés fermées. Ces loteries sont soumises à la législation cantonale, laquelle prévoit aussi l'exclusion totale ou la restriction des loteries d'utilité publique. Quant à celles-ci, la loi fédérale contient un certain nombre de dispositions, laissant aux cantons le soin de définir les buts d'utilité publique et de restreindre l'objet des loteries. Le législateur prévoit pour les loteries d'utilité publique, un permis de l'autorité, la surveillance officielle de l'exploitation de la loterie, la limitation de la durée de validité du permis, la publicité du tirage, la publication des résultats, la vérification des comptes par l'autorité, etc.

Quant aux emprunts à primes, le Conseil fédéral a abandonné l'idée d'un monopole d'Etat, pour s'arrêter à celle d'un contrôle rigoureux. Les émissions sont subordonnées à l'autorisation du Département fédéral des finances, qui en fixe les conditions. Les titres d'emprunts à primes étrangers sont également soumis au contrôle ; ils doivent être munis du timbre et de l'autorisation de vente. L'emprunt étranger doit d'ailleurs remplir les conditions exigées des emprunts émis en Suisse. Le timbrage est opéré par l'administration fédérale des contributions, contre paiement d'un émolument. Les emprunts suisses émis avant l'entrée en vigueur de la loi ne seront pas l'objet de dispositions spéciales.

Le commerce professionnel des valeurs à pri-

intérieures des dénominations religieuses et se borner à réprimer les actes contraires au droit commun.

Des Allemands établis en Amérique protestèrent à leur tour contre le « royal patronage de l'empereur ».

Un grand journal de New-York écrivait : « Quant au chrétien américain, il voit une haute inconvenance, un péché même à réclamer les faveurs premières pour avancer l'œuvre du Christ ! »

Temporâ mutatur et nos... mutatur in illis. Nos mutatur ? Est-ce bien sûr ?

A lire les comptes rendus d'assemblées franco-américaines de plus en plus fréquentes dans les temples d'outre-Jura, à noter les adresses des Synodes réformés au président Wilson, il semble que les rôles se soient retournés en faveur des puissances transatlantiques et des autorités constituées parmi les nations de l'Ouest européen. Pour les politiciens et les théologiens de l'Europe fidèle au christianisme catholique romain, il est évident que Wilson et son genre de religion constitue une menace pour le monde tel que le veut l'ensemble des canons sacrés publiés depuis le Syllabus.

Pour les peuples issus de la Réforme et de la Révolution française, Wilson est, au contraire, le « prince » attendu et salué maxima cum laude : Il faut seulement s'entendre sur le terme de « prince ».

Pensez-vous que ce soit sans raisons profondes que le Saint-Siège multiplie son activité diplomatique pour obtenir des relations officielles avec la France, le Portugal et le Japon, sans oublier la Suisse ? De leur côté, les « spiritualistes », héritiers de Vinet, de Gasparin et d'Astié,

vont-ils crier : « Gare au tournant dangereux ! Attention au prince-président qui prie et fait prier ses soldats ! »

Evidemment, il est aisé de répéter les propos de méfiance appliqués jadis au « royal patron de protestantisme ». La méthode comparative est légitime, mais il y a les faits et, parmi ces derniers, se présente, au premier rang, la qualité de cette religion transatlantique qui devient cisatlantique au point d'épouvanter les défenseurs du césaro-papisme et ses adversaires aussi.

Or, il appert que Wilson, à l'encontre de Guillaume I<sup>er</sup> et de bien d'autres gouvernants dont plusieurs ne sont pas héréditaires, veut imposer non telle religion, mais la liberté religieuse.

Il y a un contraire, la liberté religieuse surgit casquée ! C'est vrai ! Mais c'est justement de cette liberté que plusieurs ont peur, et dont beaucoup ne veulent point. Au fond, l'impérialisme religieux qui pointe, qui vient, qui prend pied, c'est l'impérialisme de la responsabilité religieuse. Il faut convenir que le poids en est bien lourd pour les Eglises et pour les individus habitués à l'autorité des traditions.

Les réminiscences et les prévisions du collaborateur de la Suisse libérale sont intéressantes. D'après lui, l'Eglise catholique aurait sujet d'appréhender l'avenir, qui doit nous apporter le règne de la « liberté religieuse », car cette liberté serait imposée et ce serait la fin de toute religion fondée sur la tradition et l'autorité, comme l'est le catholicisme. Ce que le collaborateur de la Suisse libérale prophétise-là, l'écrivain catholique anglais Benson l'a montré réalisé dans son livre célèbre : Le Maître du monde. Mais

quoil que l'avenir nous réserve, le collaborateur religieux du journal neuchâtelois a tort de penser que l'Eglise catholique doit s'épouvanter. Si c'est de vraie liberté qu'il est question, l'Eglise ne peut que se réjouir ; et si le mot de liberté cache ici le contraire de l'idée qu'il exprime, l'Eglise n'a pas peur non plus.

Publications nouvelles

Une Suisse rhénane ? Par Francis Laur, ancien député de Paris. Edition Alar, Corraterie, 12, Genève. Prix : 1 fr. 25.

La seule garantie contre une guerre future entre la France et l'Allemagne. Première partie : I. Introduction. — Les idées d'avant-guerre. — Préparation de l'entrevue de Gambetta et de Bismarck au sujet de l'Alsace-Lorraine. II. L'entrevue de Gambetta et de Bismarck à Warzin. III. Le Condominium de l'Alsace-Lorraine par la France et l'Allemagne, soumis à Guillaume II, IV. Toutes les solutions proposées pour l'Alsace-Lorraine dans le passé. Deuxième partie : I. Les idées actuelles. — Toute la rive gauche du Rhin ? La neutralisation des provinces cisrhénanes ? — La vraie mentalité alsacienne. — L'offre de l'autonomie par l'Allemagne. — Quel régime futur pour l'Alsace restituée ? — La question religieuse. — De quoi se compose la population alsacienne. — L'Alsace cisrhénane. II. Toute la Lorraine française. — La France reine du fer par la Lorraine. III. Le grand Etat-tampon. — Le bloc cisrhénain. — Le Luxembourg à la Belgique ? Cent mille kilomètres carrés et 13 millions d'habitants dans la nouvelle Suisse rhénane.

# Dernière Heure

mes est soumis au régime des concessions. Les entreprises de ce genre doivent solliciter une concession ou le renouvellement de celle qu'ils possèdent dans la période de six mois qui suit l'entrée en vigueur de la loi fédérale.

La vente des lots avec paiement partiel, la cession des chances de gain dans les emprunts à prime, tout comme le colportage des valeurs à primes, sont prohibés. Les paris professionnels et le métier de bookmaker sont supprimés. Les cantons peuvent, toutefois, autoriser la négociation ou la conclusion de paris au totalisateur, dans les courses de chevaux par exemple.

La punition des infractions incombe à la juridiction cantonale. Le Département fédéral de justice et police se réserve la faculté de recourir en cassation auprès du Tribunal fédéral.

## LA SUISSE ET LA GUERRE

**Un avion français sur La Chaux-de-Fonds**  
Berne, 13 août.

Communiqué officiel du bureau de la presse de l'état-major de l'armée :

Le 13 août, à 11 h. 45 du matin, un avion français s'est élevé au-dessus de Bonfol, survolant Damphreux, Porrentruy, le Saut du Doubs, Saignelégier, Noirmont et La Chaux-de-Fonds. Il a atterri aux Epilatures, au sud-ouest de La Chaux-de-Fonds, mais a repris immédiatement son vol et a disparu.

On donne les détails suivants sur cet incident : L'appareil volait à faible hauteur, il rasait presque la falaise des toits. Paraissant égaré, l'avion voguait en tous sens, puis se rendit au champ d'aviation des Epilatures, près de la ville. Là, des curieux accourus autour de l'appareil renseignèrent le pilote qui, ayant obtenu sa direction, reprit le vol vers le nord.

L'appareil était un grand et puissant biplan français, armé à l'avant et muni d'une mitrailleuse, ainsi que du matériel de suspension des bombes. Le pilote était un officier âgé de 25 ans, d'accent méridional.

**La frontière française**  
La frontière française a dû s'ouvrir ce matin mercredi, à 6 heures et elle se refermera à 9 h. ce soir.

**La frontière italienne**  
La frontière italienne n'est fermée que du côté d'Isère; elle reste ouverte du côté de Chiasso.

**Du pain pour les Américains**  
A Yverdon et à Vevey, vont se fabriquer de grandes quantités de pain destinés aux soldats américains combattant en France. Naturellement, c'est l'Amérique qui fournira la farine nécessaire.

## L'ÉPIDÉMIE

**Victimes de leur dévouement**  
Mlle André, de Morges, infirmière de la Croix-Rouge, qui a soigné les malades à Porrentruy, est dans un état qui laisse peu d'espoir, une méningite étant venue compliquer la pneumonie.

On a amené, à l'hôpital de Porrentruy, une autre infirmière de la Croix-Rouge gravement atteinte par la maladie, qu'elle a contractée au chevet des soldats frappés par l'épidémie.

**A Bienne**  
Lundi, la grippe a fait une nouvelle coupe sombre dans la population de Bienne. Elle a enlevé en quelques heures une jeune fille de 17 ans, un jeune homme de 19 ans, un autre de 25 ans, une dame de 57 ans et une autre de 42 ans.

A l'hôpital de campagne de Bienne, il y a encore 125 malades. Un soldat boulanger y est mort.

**En Valais**  
Les journaux valaisans attirent l'attention sur le fait que la ville de Loèche a été épargnée par la grippe, tandis que plus de mille cas, dont plusieurs mortels, se sont produits à Chippis.

**A Genève**  
Le Conseil d'Etat de Genève a décidé d'autoriser à nouveau, dès demain, 15 août, les services religieux, ainsi que les assemblées, concerts ou représentations en plein air.

**Du miel contre la grippe**  
Un des meilleurs préservatifs et l'un des remèdes les plus efficaces contre la grippe est le miel véritable pur et authentique. Grâce à sa teneur en acide formique, c'est un excellent désinfectant, qui détruit les microbes des muqueuses enflammées; grâce à ses principes hémostatiques, il est un réconstituant; il exerce sur l'activité du cœur une influence fortifiante. Dans toutes les épidémies, le miel a toujours été utilisé avec succès comme préservatif, comme remède et comme réconstituant.

## Chronique alpestre

**Une chute à Stockhorn**  
On mande d'Erlenbach (Oberland bernois) : Un berger d'Erlenbach, le jeune Adolphe Megert, né en 1895, a fait une chute à la Kummfluh (sommité du Stockhorn), en cueillant des edelweiss, et s'est tué. Le cadavre a été retrouvé.

**Les égarés du Scorseen**  
On mande de Pontresina : Les cadavres des deux touristes zuricois Steiner et Michel, qui s'étaient perdus il y a dix jours dans les montagnes de Pontresina, au Scorseen, tiennent d'être retrouvés.

Les malheureux touristes ont dû succomber à l'épuisement.

## LA VIE ECONOMIQUE

**L'Irlande nourrit l'Angleterre**  
Le Département irlandais de l'agriculture a publié un rapport d'où il ressort que l'Irlande est une base de ravitaillement de toute première importance pour la Grande-Bretagne. L'Irlande produit 40% du bétail du Royaume-Uni et 30% des porcs. L'Irlande ne consomme que le quart de sa production; elle envoie les trois autres quarts en Angleterre.

Raison de plus pour la traiter avec justice.

**Le blé indigène**  
Un communiqué de la division des blés indigènes du Département de l'économie publique annonce que l'Office fédéral du pain fait parvenir actuellement aux communes un acompte à valoir sur la récolte des céréales de 1918. Les communes doivent répartir le montant qui leur est adressé aux divers producteurs, au prorata des livraisons prévues de la récolte de 1918.

Le solde sera adressé aux communes avec le décompte, dès qu'elles auront procédé à la livraison totale de leurs récoltes.

**Contre une mesure inhumaine**  
Le Conseil d'Etat vaudois a décidé d'adresser une protestation au Département militaire fédéral au sujet des mesures prises pour les glaniers et de demander que ces mesures soient soigneusement rapportées immédiatement.

## Echos de partout

**LA VIE CHÈRE**  
C'est à Joinville (Haute-Marne), à côté de la gare. Des ouvriers chinois, vêtus de la petite veste bleue et coiffés de l'étrange chapeau qui leur cache la moitié du visage, cherchent on ne sait quoi à la devanture des boutiques.

Quelqu'un s'approche d'eux, leur demande ce qu'ils désirent. Ils parviennent à se faire comprendre. Ils veulent des assiettes, des assiettes pour leur repas. Avec des gestes, et des mots simples, leur semblable interloqué leur indique une rue lointaine, où ils trouveront ce qu'ils réclament.

Mais les fils du Ciel, qui n'ont pas du tout, eux, compris ce qu'on leur a raconté, avisent la première boutique qu'ils aperçoivent : un antiquaire. Il y a des assiettes. C'est parfait.

Ils entrent, désignent quelques vieux Rouen, des falences de Nevers fort respectables et demandent le prix : vingt-cinq francs, quinze francs, trente francs.

Les Chinois se regardent entre eux, discutent, ahuris de voir qu'en France une assiette coûte des prix aussi exorbitants.

Et gravement, ils quittent le marchand, non moins stupéfait, résignés sans doute à se passer de vaisselle.

**Le fonctionnaire.** — Ou êtes-vous ?  
**L'interrogé.** — En pleine mer, entre Tokio et San-Franisco.

**Quelle rue et quel numéro ?**

## FRIBOURG

**Dans nos paroisses**  
On nous écrit :

La paroisse de Dombidier vient, à la suite d'une grave maladie dont a été atteint son zélé pasteur, de lui témoigner sa sympathie. Chacun sait que le bénéfice curial de la paroisse est, à l'heure actuelle, presque insuffisant; aussi des gens de cœur, persuadés que le meilleur stimulant pour hâter une guérison c'est de supprimer, dans la mesure du possible, les soucis matériels, proposent de faire une collecte à domicile pour venir en aide à leur vénéré curé. Le conseil de paroisse se fit en la circonstance un devoir de s'occuper lui-même de cette quête, et il peut être fier d'avoir réussi, puisqu'il a pu remettre entre les mains du chef de la paroisse la coquette somme de 1350 fr.

Maintenant, nous attendons avec impatience de revoir dans notre église, alerte et plein de santé, notre cher curé.

**Accident mortel**  
On nous écrit :

Lundi matin, M. Louis Berchier, syndic à Morges, trouvait son domestique, M. Antonin Goumaz, inanimé sur l'aire de la grange.

Au lieu d'aller se coucher dans son lit, le malheureux Goumaz s'était étendu sur le foin. Durant son sommeil, il se sera levé et sera tombé sur le sol, se faisant, dans sa chute, plusieurs fractures très graves, et se brisant notamment la colonne vertébrale. Malgré son transfert immédiat à l'hospice de la Broye, où les soins les plus pressés lui furent prodigués, Goumaz expira dans la journée.

**La moisson dans la Broye**  
On nous écrit :

C'est le temps de la moisson dans la belle plaine broyarde. Il est vraiment réjouissant de voir les splendides champs de blé dorés par le soleil. La récolte est magnifique, comme qualité et comme quantité, et elle se terminera dans d'excellentes conditions. On estime que la plus-value, sur les années précédentes, sera du double.

Nos autorités ont été bien inspirées en organisant l'intensification de la culture du blé. Les paysans, de leur côté, sont satisfaits des résultats obtenus, à la condition que les récoltes qui seront expédiées par l'Office fédéral du ravitaillement puissent être livrées dans le plus bref délai, après le battage. Il faut espérer

que les réclamations qui furent faites l'année dernière n'aient pas besoin d'être renouvelées et que l'on n'attendra pas des mois de mars ou d'avril pour prendre livraison des blés qui constitueront, gardés trop longtemps au grenier, un capital mort pour l'agriculture.

**Un vol à nos frontières**  
On mande d'Oron :

Un agriculteur des Oulivayes, qui avait vendu, à la foire d'Oron, trois pièces de bétail, avait touché plus de 3000 fr. Au retour, après s'être arrêté dans un café de Châtillens, il aurait fait un petit somme au bord de la route. Lorsqu'il s'éveilla, la nuit venue, son argent avait disparu.

**L'utilisation des déchets secs de cuisine et de jardin**  
Selon décision du Département suisse de l'économie publique, tous les ménages de la ville de Fribourg sont invités à réunir, dans un récipient spécial, les déchets secs de cuisine et de jardin pouvant servir à l'alimentation du bétail.

Il est interdit de mélanger ces déchets avec des matières impropres ou nuisibles pour l'alournement.

Le service de la voirie recueillera régulièrement ces déchets avec l'élévation des balayures.

La Direction de l'Énergie rend la population attentive aux amendes prévues pour toutes contraventions intentionnelles ou prescriptions ci-dessus ainsi que pour les contraventions commises par négligence.

**Pommes de terre**  
Une nouvelle livraison de pommes de terre aura lieu samedi matin, 17 août, par les soins de la commune de Fribourg.

Les acheteurs sont priés de retirer leurs bons, dès vendredi matin, à l'Office communal des pommes de terre, rue des Epouses.

## CORRESPONDANCE

**Intérêts humains et loi divine**  
On nous écrit :

L'heure est aux revendications ouvrières et il faut reconnaître que ces revendications ne sont que trop souvent fondées. Ce que nous ne comprenons pas, par contre, c'est l'exagération des réclamations socialistes et la contenance que montrent à leur égard nos autorités. Elles vont de capitulation en capitulation.

Elles capitulent devant les hommes, mais elles prennent à leur aise avec la loi de Dieu; elles feraient bien mieux de prendre des mesures pour assurer la sanctification du dimanche, tandis que maintenant le jour du Seigneur est profané, assez souvent avec la connivence des pouvoirs publics.

Dieu a institué six jours pour travailler et le septième, il se l'est réservé afin que l'homme se repose et songe à son Créateur. Au lieu de cela, que voyons-nous ? On ne voudrait travailler que huit heures la semaine, et le dimanche, ou même déjà le samedi soir, courir aux réjouissances, aux fêtes profanes, aux exercices soi-disant sportifs.

Dans la session des Chambres du printemps, un député se demandait à quoi il fallait attribuer le dépeuplement des campagnes. La réponse est fort simple. Les pauvres petits paysans qui doivent travailler de 12 à 16 heures par jour préfèrent se rendre en ville avec la perspective de n'y travailler que 10, 9, ou même 8 heures.

Que les patrons payent bien leurs ouvriers; il le faut; la loi divine leur en fait un devoir; mais que l'on cesse de prendre tant au tragique les perpétuelles récriminations de nos socialistes.

B. C.

**Services religieux de Fribourg**  
JEUDI 15 AOÛT  
Fête de l'Assomption

**Saint-Nicolas :** 5 h.  $\frac{1}{2}$ , 6 h., 6 h.  $\frac{1}{2}$  et 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants chantée. — 9 h., messe basse paroissiale, sermon. — 10 h., grand-messe capitulaire, bénédiction. — 11 h.  $\frac{1}{2}$ , messe basse, sermon. — 1 h.  $\frac{1}{2}$ , vêpres des enfants. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction. — 6 h.  $\frac{1}{2}$ , chapelet.

**Saint-Jean :** 6 h.  $\frac{1}{2}$ , messe basse, communion. — 8 h., messe basse avec instruction. — 9 h., grand-messe osonnelle, sermon, bénédiction. — 11 h.  $\frac{1}{2}$ , vêpres solennelles, procession, bénédiction. — 6 h.  $\frac{1}{2}$ , chapelet.

**Saint-Maurice :** 6 h.  $\frac{1}{2}$ , messe basse, communion générale pour les membres des Congrégations, de la Gesellenverein, de la Mauritia et de l'Arbeiterinnemverein. — 7 h.  $\frac{1}{2}$ , communion des enfants. — 8 h.  $\frac{1}{2}$ , messe chantée, sermon allemand, bénédiction. — 10 h., messe, sermon français. — 11 h.  $\frac{1}{2}$ , vêpres, procession, bénédiction. — 2 h., réunion des Enfants de Marie, réception. — 7 h.  $\frac{1}{2}$ , chapelet.

**Collège :** 6 h., 6 h.  $\frac{1}{2}$ , 7 h., 7 h.  $\frac{1}{2}$ , messes basses. — 9 h., messe des enfants. — 10 h., office paroissial. — 8 h., vêpres paroissiales.

**Notre-Dame :** 6 h., messe basse. — 8 h.  $\frac{1}{2}$ , messe chantée, sermon allemand, bénédiction. — 2 h., vêpres, sermon français. Consécration à la Sainte Vierge, suivie de l'offrande. Procession et litanies de la Sainte Vierge, bénédiction, chapelet. — 6 h. du soir, Congrégation du Bienheureux Père Canisius pour hommes et jeunes gens, allocation, bénédiction.

**RR. PP. Cordeliers :** 6 h., 6 h.  $\frac{1}{2}$ , 7 h., 7 h.  $\frac{1}{2}$ , 8 h., messes basses. — 9 h., grand-messe. — 10 h.  $\frac{1}{2}$ , messe basse. — 2 h.  $\frac{1}{2}$ , vêpres et bénédiction.

**VENDREDI 16 AOÛT**  
Notre-Dame : 9 h., messe chantée pour les membres de la Congrégation des Dames, qui

## L'offensive franco-anglaise

**Commentaire français**  
Paris, 14 août.

(Havas.) — La journée a été marquée par une série de combats locaux entre la Meuse et l'Oise. Dans la région du massif de Lassigny, nos troupes ont amélioré sensiblement leurs positions par des actions de détail, malgré une résistance acharnée des Allemands. Cette position naturelle protège en effet Noyon, qui commande les communications entre la vallée de l'Oise et la vallée de la Meuse. De là vient le prix que l'ennemi y attache et la résistance très vive qu'il oppose à nos progrès. Néanmoins, notre avance continue dans des conditions satisfaisantes. Nos troupes, maîtres de Gury, ont poussé jusqu'au pied de Plessis-de-Roye et au hameau de Beval. Elle ne sont plus qu'à 1500 mètres de Lassigny. La ville, qui était déjà menacée au nord-ouest par Canny-sur-Matz, l'est maintenant au sud-ouest par Plessis-de-Roye. Notre élan se resserrera peu à peu et aboutira bientôt à l'étroit encerclement de la position, qui deviendra alors complètement intenable.

Simultanément, notre infanterie opérant au sud-est du massif de Lassigny a progressé d'environ 2 kilomètres au nord de Cambroigne, dépassant largement Récourt, dont la situation devient de jour en jour plus précaire, ainsi, sur les différentes faces du massif, nos troupes continuent à mordre et à réduire les positions ennemies. Ce travail de patience aura, au moment voulu, de rapides conséquences.

Sur le reste du front, entre l'Avre et l'André, journée de stagnation. Mais ce calme relatif n'est qu'un entr'acte stratégique entre deux manœuvres. Il s'accompagne d'ailleurs, à l'intérieur de nos lignes, de l'activité préparatoire de nouveaux succès.

**Le massif de Lassigny**  
Londres, 14 août.

(Reuter.) — L'agence Reuter apprend que les Français ont atteint la crête du massif de Lassigny, qu'ils dominent maintenant, bien que les Allemands tiennent encore un point plus élevé dans le coin nord-est du massif. Il faudra encore quelque temps aux Français pour repousser les Allemands assez loin, de façon à pouvoir amener leur artillerie sur cette crête. Cependant, aussitôt qu'ils auront deux canons sur le sommet du massif, les communications ennemies avec Roye seront prises sous un feu repéré.

La prise du hameau des Loges, mentionnée dans le communiqué britannique de lundi soir, est également importante.

Les Français se rapprochent de Roye par l'ouest et par le sud, et ils semblent dominer toutes les hauteurs de la région.

Dans la vallée de l'Oise, à la suite de la pression française, les Allemands évacuent leurs tranchées dans la dépression de la rivière, à l'ouest de Bailly.

**Bulletin américain**  
Paris, 14 août.

Communiqué officiel du 13 août, à 9 h. du soir :

Rien à signaler dans les secteurs occupés par nos troupes, sauf une activité d'artillerie intermittente.

Les 11 et 12 août, nos aviateurs ont bombardé avec succès les gares de Longuyon, Dommary, Barcourt et Comblains. Tous nos appareils sont rentrés.

**Commentaire allemand**  
Berlin, 14 août.

(Wolff.) — Après les attaques rudes et coûteuses, mais vaines, de ces derniers jours, l'offensive anglaise entre l'André et l'Avre s'est fixée à la limite de l'ancien champ de bataille de la Somme.

Les Allemands sont restés calmes dans la matinée du 12 août. Dans l'après-midi et le soir, ils engagèrent de fortes troupes des deux côtés de la chaussée romaine (route Amiens-Saint-Quentin) et au sud de la Luce. Ces attaques se sont brisées pour une part sous le feu de notre défense; là où les vagues d'assaut britanniques parvinrent jusqu'à nos lignes, elles furent repoussées dans des contre-attaques.

Les Français engagèrent encore une fois plusieurs divisions fraîches pour briser enfin notre front entre l'Avre et l'Oise, où des Allemands s'étaient repliés et habilement et en défiance de sa lourde cavalerie à l'ennemi. De fortes masses de cavalerie avaient été préparées pour la poursuite. Dans la brume matinale, l'infanterie française partit à l'attaque. Malgré une forte préparation d'artillerie, les vagues d'assaut furent repoussées par le feu non affaibli de nos mitrailleuses.

Dans la région du bois des Loges, de la Matz jusqu'à l'est de Bessons, et au sud de l'Écauvillon, les Français déclanchèrent sans cesse de nouvelles assauts, mais en vain. La façon dont ils attaquent, sur certains points, jusqu'à cinq fois de suite, rappellent les sacrifices en masses des attaques russes. Les puissants efforts des régiments français demeurent sans résultat. Là où ils avaient obtenu de légers avantages ceux-ci furent aussitôt annihilés par les Allemands qui reprenaient dans de promptes contre-attaques des tranchées perdues, poursuivaient les fuyards et faisaient de nombreux prisonniers.

Les énergiques tentatives de reconnaissance effectuées par des Anglais ces jours derniers, d'Ypres à l'André, se transformèrent parfois en fortes attaques partielles et furent particulièrement vives le 12 août. De grand matin, après un feu roulant soudain d'artillerie, les Anglais attaquèrent de Voormezeele jusqu'à Kemmelberg y compris. Ils furent repoussés, de même qu'à

sud du lac de Diekebech. Ils ne ressirent pas mieux dans une entreprise au sud de la voie ferrée Baillet-Hazebrouck. Une deuxième attaque effectuée sur ce même point, dans la soirée échoua pareillement.

Cette vive activité de combat dans les Flandres, rapprochée de la manière dont l'ennemi engage sans cesse de nouvelles divisions entre l'André et l'Oise, donne corps à la supposition que Foch, après notre repliement sur la Vesle, songeait à déclancher une contre-offensive. Seule, sa première attaque par surprise entre l'André et l'Avre réussit à cause du brouillard. Déjà, la deuxième étape de l'offensive ennemie entre l'Avre et l'Oise a été déjouée par l'habile retraite des Allemands, et l'ennemi se sacrifie dans des attaques de front contre les positions favorables choisies par le commandement allemand.

La rupture de notre front était le but de l'ennemi. La nature et l'importance des forces engagées, notamment la préparation d'énormes masses de cavalerie le prouvent. Les déclarations des prisonniers confirment cette supposition.

**George V sur le front**  
Paris, 14 août.

(Havas.) — Le correspondant de l'agence Havas sur le front britannique télégraphie :

Le roi George vient de quitter le front britannique. Il est arrivé quelques jours avant l'offensive victorieuse de ses troupes, au milieu desquelles il a vécu constamment pendant son séjour, parcourant le champ de bataille en tous sens, visitant Amiens, Villers-Bretonneux, saluant partout par les acclamations des soldats.

Pendant son séjour, le roi George a visité sous les commandants d'armées, de corps d'armées, de divisions, distribuant en passant des paroles de félicitations et d'encouragement et de nombreuses décorations. Les généraux Byng et Plumer ont reçu le grand-croix du Bain.

Le roi s'est rendu parmi les troupes américaines, puis a visité les troupes françaises dans le secteur voisin du front d'attaque britannique, à l'ouest de la route de Roye. Le roi les a félicités chaleureusement et a fait le général Debeney chevalier de l'Ordre du Bain.

Pendant sa visite au front, le roi s'est rencontré avec le roi et la reine des Belges, M. Poincaré, le général Foch, les généraux Pétain et Pershing.

**L'aviation**  
Londres, 14 août.

Communiqué britannique de l'aviation, du 13 août au soir :

Nos opérations aériennes ont été activement menées pendant la journée du 12.

Nous avons abattu 30 appareils ennemis et 7 ont été contraints d'atterrir désarmés. Un ballon ennemi a été descendu en flammes. Nous avons jeté 45 tonnes de projectiles durant les dernières 24 heures. Les gares de Cambrai et de Péronne ont été fortement bombardées.

Douze de nos appareils, dont un avion de bombardement de nuit, ne sont pas rentrés.

**Tonnage anglais et tonnage américain**  
Londres, 14 août.

A la Chambre des communes, le gouvernement a répondu à une série de questions relatives au tonnage. Il a déclaré que les pertes en juillet avaient été moindres qu'en juin; que le gouvernement ne perdait pas de vue le danger d'un déplacement des proportions entre le tonnage anglais et le tonnage américain, au profit du second; il a reconnu que le pavillon marchand anglais avait pour ainsi dire complètement disparu de l'Atlantique, où le pavillon américain prenait de plus en plus de place.

Les députés Houston et Pringle ont réclamé que le gouvernement veillât aux intérêts du commerce anglais et que les navires américains et anglais fussent employés dans une égale proportion au service des Alliés.

**Le Parlement chinois**  
Pékin, 14 août.

(Havas.) — L'ouverture officielle du nouveau Parlement a eu lieu le 11 août, en présence des présidents de la République et du gouvernement, ainsi que des représentants des légations alliées.

**Les Alliés et la Russie**  
Moscou, 14 août.

(Wolff.) — Suivant un communiqué officiel sur la situation dans la région mouroane, les troupes de l'Entente, après six jours de combats ininterrompus, ont cessé leur avance et ont battu en retraite.

Le moral des troupes russes est bon.

Près d'Arkhangel, la situation est favorable au gouvernement des Soviets.

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE**  
Du 14 Août  
BAROMÈTRE

Août.	3	9	10	11	12	13	14	Août.
725,0								725,0
720,0								720,0
715,0								715,0
710,0								710,0
Moy. 705,0								Moy. 705,0
700,0								700,0
695,0								695,0
690,0								690,0

**TEMPS PROBABLE**  
Zurich, 14 août, midt.

Quelques nuages. Beau. Température normale.

